

LIVRET DU BÉNÉVOLE



Crédit photo : Gérard Sajot

4 centres sociaux Municipaux à votre service !

1
LOUIS ARAGON
mail des Allobroges
01 83 69 03 40
aragon@meaux.fr

Directeur :
Rabia CHIBANE

2
LOUIS BRAILLE
43, rue Louis Braille
01 83 69 04 00
louisbraille@gmail.com

Directeur :
Kouider ELATRECH

3
CHARLES CROS
square Cassini
01 64 34 68 60
charles-cros@wanadoo.fr

Directrice :
Frédérique SEGONNES

4
LOUISE MICHEL
Place St Exupéry
01 83 69 04 10
centre.louise-michel@meaux.fr

Directeur :
Nourdine TERBAOUI

Édito du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez entre vos mains **le guide du bénévole de nos quatre Centres Sociaux Municipaux** : Louis Aragon ; Louis Braille ; Charles Cros et Louise Michel. Chaque année ils accueillent des personnes qui par leur altruisme, **font briller les couleurs locales de notre ville en animant divertissements et permanences de toutes sortes.**

Mon souhait est que la participation des meldois au fonctionnement de ces hauts-lieux de vie perdure et se maintienne. L'accueil et l'intégration qui vous sont au quotidien proposés **constituent des sujets de première importance auxquels j'accorde une attention toute particulière.**

Les centres sociaux proposent une programmation toujours riche en activités, **nécessitant une implication personnelle et généreuse.** Je tiens à vous remercier chaleureusement et sincèrement de votre engagement au quotidien, qui de manière infailible **maintient l'activité et le fonctionnement de ces lieux d'échanges et de partage.**

La vitalité de votre engagement associatif, qu'il soit régulier ou ponctuel, est pour tous, je vous l'assure, **synonyme de solidarité, d'épanouissement personnel et collectif.** Car tout en vous offrant la chance de vous impliquer dans des activités aussi diverses et variées que **la culture, la défense des droits, le sports, les loisirs et l'éducation,** nos quatre Centres Sociaux Municipaux alimentent et entretiennent jour après jour le tissu social de notre ville. Ils contribuent directement à l'amélioration de la cohésion et du **"vivre ensemble"**.

Je vous invite à rejoindre l'aventure **en participant à la vie des quartiers pour la constitution d'expériences uniques, personnalisées et inoubliables, dans la bonne humeur et la générosité.**

En espérant vous compter parmi nous, à très bientôt.

Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé

QU'EST-CE QU'UN BÉNÉVOLE ?

Un bénévole est une personne qui est volontaire pour faire quelque chose sans être rémunéré.

Le mot bénévole peut signifier "bonne volonté" ou encore "vouloir du bien".

Le bénévolat est donc une activité non rétribuée qui est librement choisie et qui s'exerce, en général, au sein d'une institution à but non lucratif, comme une association ou une structure publique.

Quelle que soit votre situation sociale, professionnelle et familiale, vous pouvez devenir bénévole sur votre temps libre.

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles.

Les bénévoles peuvent apporter leur aide dans plusieurs domaines : l'action sociale, le sport, la culture, l'humanitaire, les activités de loisirs, la santé, les événements festifs, l'environnement...

Il n'y a pas de lien de subordination entre un bénévole et la structure pour laquelle il œuvre.

POURQUOI FAIRE DU BÉNÉVOLAT ?

- Occuper son temps libre en apportant une contribution significative à la société ;
- Acquérir une expérience qui peut être utile dans le cadre professionnel et pouvoir la valoriser sur son CV ;



- Faire vivre sa ville et son quartier en participant à la vie du quartier ;
- Transmettre son expérience et son savoir-faire ;
- Faire de nouvelles rencontres et garder le contact avec certaines personnes ;
- S'investir dans un projet et participer à sa concrétisation.



COMMENT DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Pour devenir bénévole, il faut :

- Se renseigner auprès du Centre Social Municipal de son quartier.
- Echanger avec les responsables des Centres Sociaux Municipaux sur les différents projets en fonction de vos envies et de vos disponibilités.
- Récupérer le Kit Bénévolat auprès de votre Centre Social et en prendre connaissance.
- Formaliser votre engagement en signant votre Charte Bénévolat*.
- Utiliser le badge sur les différentes actions afin d'être identifié facilement comme bénévole.

Il ne vous reste plus qu'à profiter des moments de convivialité et de solidarité qui s'offrent à vous !

Votre Kit Bénévolat contient :

- Ce "Livret du bénévole"
- Un badge
- Votre Charte Bénévolat
- Le répertoire des Acteurs Sociaux



*Il est important de signaler quel est votre niveau d'engagement et vos disponibilités auprès du Centre Social Municipal. Lisez attentivement votre Charte Bénévolat assurez-vous que vous êtes en accord avec ce qui y est inscrit avant de vous engager. Cette Charte permet de formaliser l'engagement qui est passé entre le bénévole et le Centre Social. Vos missions et vos responsabilités en tant que bénévole seront déterminées avec le Centre Social Municipal et inscrit dans votre Charte Bénévolat.

COMMENT CONCRÉTISER VOTRE ENGAGEMENT ?

Que vous préférerez la réflexion en amont ou l'action sur le moment, c'est la diversité des profils de bénévoles qui permet aux Centres Sociaux d'avancer dans leurs projets.

Vous êtes une femme, un homme, un jeune, un artiste, un musicien, un sportif, un travailleur, un parent, un retraité, un passionné,... quel que soit votre profil, votre contribution nous est précieuse.

Vous trouverez ci-dessous les différentes actions pour lesquelles les Centres Sociaux pourront faire appel à vous.

Aide au Fonctionnement du Centre Social : Comité d'animation du Centre Social, Tables rondes ("vous avez des idées, des projets, venez en parler"), Contribution aux animations diverses du centre, Permanence à l'accueil du Centre Social lors des réunions d'équipe, boitage, Conception du journal du Centre Social.

Vivre ensemble : Fête des voisins, Fêtes de quartier, Encadrement de sorties familiales, Diagnostic en Marchant, Organisation de soirées à thème, Marché de Noël, Brocante, Marché de l'artisanat...

Loisirs : Tricot, Randonnée, Encadrement d'art, Jogging, Danse, Jardinage, Loisirs créatifs.

Culturel : Festival Eclat d'arts, Café-concert.

Parentalité : Echanges d'expériences et de Savoirs Parentaux, Ateliers Parents-Enfants...

Santé : Téléthon, Parcours du Cœur, Journée de Lutte contre le SIDA.

Autres : Atelier français littéraire, Cours de français langue étrangère.



QUELQUES CONSEILS POUR ÊTRE UN BON BÉNÉVOLE :

N'hésitez pas à poser des questions, afin de mieux comprendre et mieux vous intégrer.

Respectez vos engagements en étant à l'heure et de bien vous organiser.

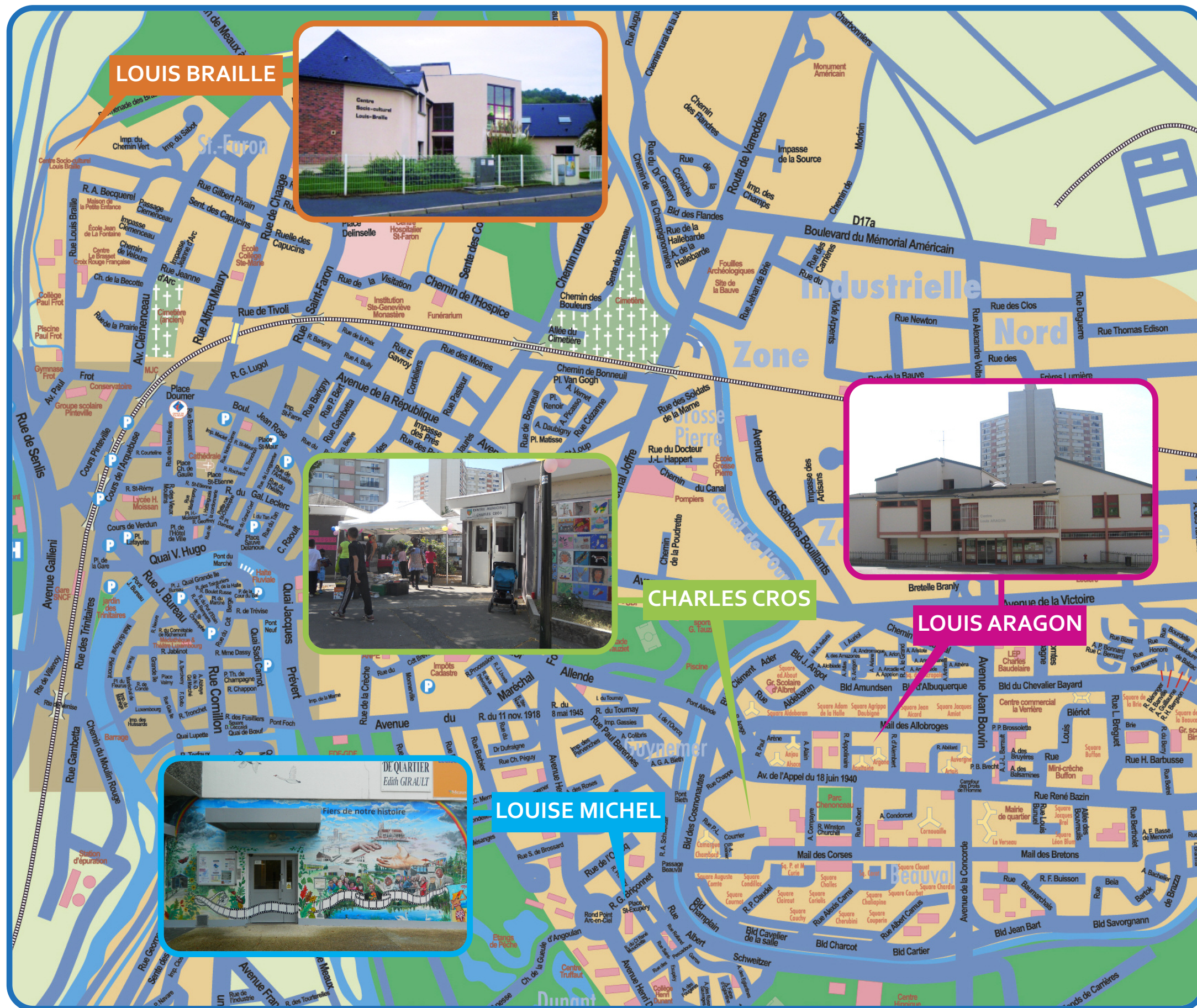
Dès le départ, expliquez clairement au centre social quel est votre niveau d'engagement et n'hésitez pas à prévenir s'il doit être amené à évoluer.

Si vous ne pouvez pas être présent sur un temps de projet, n'oubliez pas de le signaler.

N'hésitez pas à vous référer à votre Charte Bénévolat que vous avez signée avec le centre social.



> PLAN SITUATION DES CENTRES



LOUIS BRAILLE



CHARLES CROS



LOUIS ARAGON



LOUISE MICHEL

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL LOUIS ARAGON
 Mail des Allobroges
 77100 Meaux
 (Accès par la rue Guillaume Apollinaire)
 Tél. : **01 83 69 03 40**
 Fax : 01 64 33 97 60
 aragon@meaux.fr
 Directeur : Rabia CHIBANE

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL LOUIS BRAILLE
 43, rue Louis Braille
 77100 Meaux
 Tél. : **01 83 69 04 00**
 louisbraille@gmail.com
 Directeur : Kouider ELATRECH

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL CHARLES CROS
 Square Cassini
 77100 Meaux
 (Accès par la rue Paul Louis Courier)
 Tél. : **01 64 34 68 60**
 charles-cros@wanadoo.fr
 Directrice : Frédérique SEGONNES

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL LOUISE MICHEL
 Place Saint-Exupéry
 77100 Meaux
 Tél. : **01 83 69 04 10**
 centre.louise-michel@meaux.fr
 Directeur : Nourdine TERBAOUI